

CIRCULAIRE D'INFORMATION AÉRONAUTIQUE 5/18

AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO LESTER B. PEARSON MODIFICATIONS AU MESSAGE DU SERVICE AUTOMATIQUE D'INFORMATION DE RÉGION TERMINALE

La présente circulaire d'information aéronautique (AIC) vise à informer les équipages de conduite et le contrôle de la circulation aérienne (ATC) d'une modification prochaine au message du service automatique d'information de région terminale (ATIS) de CYYZ.

Le 1^{er} avril 2018, NAV CANADA commencera un essai de 90 jours du message ATIS de CYYZ contenant les pistes d'arrivée/de départ anticipées à la suite des heures creuses d'exploitation. Cette information sera disponible sur le message ATIS de CYYZ à compter de 05 h 45 heure locale. Le message ATIS contiendra de l'information à l'intention des équipages de conduite seulement concernant l'exploitation anticipée de CYYZ qui sera utilisée après les heures creuses; le message ATIS ne constitue pas une assignation de piste. La pratique actuelle d'assignation de piste pour les aéronefs à l'arrivée à CYYZ demeurera au contact initial sur la fréquence d'arrivée. Les contrôleurs en route du Centre de contrôle régional de Toronto continueront d'informer les équipages de conduite de la piste d'arrivée prévue lorsque leurs aéronefs se trouvent à une distance allant de 60 à 80 DME (équipement de mesure de distance) de CYYZ. Ceci n'empêche pas la possibilité que la piste soit modifiée tardivement en raison de circonstances imprévues. Cependant, l'ATC s'efforcera d'éviter de telles situations.

Cette information est fournie pour aider les équipages de conduite avec leur exposé d'arrivée et la programmation du système de gestion du vol (FMS) avant le début de descente. On demande aux équipages de conduite d'éviter de poser des questions sur la fréquence concernant les opérations de piste prévues. Toute préoccupation que les équipages de conduite pourraient avoir durant la période d'essai devrait être adressée au pilote en chef de l'exploitant particulier.

Durant la période d'essai, le message ATIS contiendra seulement une des informations suivantes après le message d'information sur l'exploitation de la piste en service :

- Les équipages de conduite devraient anticiper les pistes 23, 24L, 24R pour les arrivées et les départs après 1030Z.
- Les équipages de conduite devraient anticiper les pistes 05, 06L, 06R pour les arrivées et les départs après 1030Z.
- Les équipages de conduite devraient anticiper les pistes 33L et 33R pour les arrivées et les départs après 1030Z.
- Les équipages de conduite devraient anticiper les pistes 15L et 15R pour les arrivées et les départs après 1030Z.

Exemple :

CYYZ ATIS INFO V 0900Z

33011KT 15SM FEW018 FEW075 FEW240 M22/M27 A3000

APPROCHE ILS PISTE 23. DÉPARTS SUR LA PISTE 23.

VA. LES ÉQUIPAGES DE CONDUITE DEVRAIENT ANTICIPER LES PISTES 23, 24L, 24R POUR LES ARRIVÉES ET LES DÉPARTS APRÈS 1030Z. LES AÉRONEFS À L'ARRIVÉE À TORONTO AVEC LA PERMISSION D'ATTERRIR AVANT 1030Z DOIVENT AVISER L'ATC DE TORONTO AU CONTACT INITIAL.

ACITIVITÉS D'OIES ET DE PETITS OISEAUX DANS LA RÉGION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO.

SURVEILLEZ LA FRÉQUENCE 133.1 POUR DE L'INFORMATION DE NOTAM NON DISPONIBLE PAR LIAISON DE DONNÉES.

INFORMEZ L'ATC QUE VOUS AVEZ L'INFORMATION VICTOR.

Dans l'éventualité où l'essai prendrait fin précocement, une AIC subséquente sera diffuse.

Si vous avez des questions ou des préoccupations, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA

A/s de : Neil Bennett, gestionnaire national

Services de la circulation aérienne, procédures opérationnelles et opérations de compétence

Courriel : Neil.Bennett@navcanada.ca



James Ferrier
Directeur, Gestion de l'information aéronautique